



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 mai 2026

Compte Rendu

(Convocation du 24 avril 2026)

L'an deux mil vingt-six, le 4 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOISSIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame SEYCHELLES Véronique, le Maire.

Présents : Mmes ANGLADE Virginie, CAILLAT Anaïs, CARLIER Cécile, GUILLOUD Paulette, HERVE Sylvie, MARCADEUX Alicia, SEYCHELLES Véronique, MM. DEMALANDER Sylvain, DURAND Matthieu, GINET Vincent, MERMET Romain, PFEIFLE Michel.

Excusés : BERTHON Patrick, TORRICELLI Blandine, GARNIER Bastien

Pouvoirs : BERTHON Patrick pouvoir à HERVE Sylvie

Mme Virginie ANGLADE est nommée secrétaire de séance.

1. Accueil

Madame le Maire ouvre la séance en accueillant les élus municipaux ainsi que Monsieur Daniel Vitte, invité pour intervenir sur la thématique du comité de jumelage.

Un tour de table est réalisé afin de permettre aux nouveaux élus de se présenter et de rappeler les fonctions, parcours et engagements de chacun

2. 25ème anniversaire du jumelage avec Izano

Intervention de Monsieur Daniel Vitte - Présentation du comité de jumelage

Monsieur Vitte expose la genèse et les objectifs du comité de jumelage :

- Volonté d'ouverture culturelle et d'échanges européens.
- Choix d'un partenariat avec une commune italienne, **Izano**.
- Développement d'échanges multiples :
 - scolaires et jeunesse
 - sportifs
 - culturels et associatifs
 - professionnels (agriculteurs, artisans, etc.)

Le jumelage a permis de créer des liens durables entre habitants des deux territoires.

Évolution de la structure

Le comité de jumelage a évolué vers une association dénommée :

Association Culturelle de la Vallée de l'Hien (ACVH)

Cette évolution vise à :

- renforcer son autonomie
- encourager l'implication des habitants au-delà des élus

Enjeux actuels et perspectives

Monsieur Vitte souligne :

- la nécessité de **renouveler les bénévoles** et les participants
- l'importance du **soutien des communes**
- la richesse humaine et culturelle que représente ce partenariat

Il rappelle que le maintien de cette dynamique repose sur l'engagement collectif.

Intervention de Madame le Maire

Madame le Maire partage son expérience personnelle du jumelage, mettant en avant :

- la qualité des échanges humains avec la délégation italienne
- l'importance de « vivre » le jumelage pour en comprendre la valeur
- la forte implication et générosité des partenaires italiens

Elle insiste sur :

- la nécessité d'impliquer davantage les élus.
- le besoin de désigner **un ou deux élus référents**
- l'importance d'accompagner l'association dans son fonctionnement

Organisation du prochain événement

Un temps fort est annoncé :

- **Renouvellement du serment de jumelage** prévu le samedi 9/5 à Doissin
- Mobilisation nécessaire des élus pour l'organisation
- Participation attendue afin de valoriser l'accueil des partenaires italiens

Échanges avec les élus

Les élus expriment :

- leur intérêt pour la démarche
- leur volonté de découvrir davantage le jumelage
- leur disponibilité pour certains à s'impliquer dans les actions futures

Conclusion

Madame le Maire remercie Monsieur Daniel Vitte pour son intervention et l'ensemble des participants pour leur engagement.

Elle encourage les élus à participer activement aux événements à venir et à contribuer au dynamisme du jumelage, élément du patrimoine communal et vecteur de lien social.

Organisation générale du samedi 9 mai

Madame le Maire présente un **plan d'implantation détaillé** réalisé en amont, indiquant :

- l'emplacement des barnums
- la disposition des chaises et tables
- les zones dédiées aux différents temps de la manifestation...

Ce document servira de base opérationnelle pour l'installation le samedi matin.

- **Horaire** : début des opérations à **8h00**
- **Objectif** : installation terminée entre **10h00 et 10h30**

Une organisation par équipes est envisagée :

- Transport et installation des barnums
- Récupération et mise en place des chaises (environ 80 unités)
- Installation des tables et bancs (capacité estimée à plus de 100 personnes)
- Mise en place de la décoration
- Signalétique et orientation (parkings, accès)

Conditions météorologiques et décisions

La tenue de l'événement étant dépendante des conditions climatiques :

- Une décision définitive sera prise **le vendredi**, après observation de la météo.
- Deux scénarios sont envisagés :
 - **Temps favorable** : installation légère avec barnums
 - **Intempéries** : montage de chapiteaux nécessitant une logistique renforcée

Contraintes :

- Besoin éventuel de **remorques** pour le transport
- Vérification des capacités d'accueil et de couverture en cas de pluie
- Adaptation de l'implantation selon la configuration finale

Accueil des délégations et logistique technique

- Arrivée des délégations italiennes prévue en début d'après-midi
- Présence de matériel musical nécessitant :
 - alimentation électrique sécurisée
 - rallonges électriques
 - éventuel recours à un **groupe électrogène**

Une vigilance particulière est portée sur la **capacité électrique du site**.

Déroulement de la journée

- Installation : matinée
- Accueil logistique et coordination : début d'après-midi
- Animations musicales : à partir de **15h30**
- **Cérémonie officielle du jumelage : 17h00**

Madame le Maire souligne l'importance de la mobilisation collective pour garantir la réussite de cet événement symbolique.

Elle remercie les élus et participants pour leur engagement et rappelle que la réussite de cette célébration repose sur une organisation rigoureuse et une forte coordination entre les équipes.

3. Participation employeur à la mutuelle (MMT)

Madame le Maire rappelle l'obligation légale, en vigueur depuis le **1er janvier**, imposant à tout employeur public de participer au financement de la complémentaire santé de ses agents.

À ce jour, aucune demande n'ayant été formulée par les agents, il est néanmoins proposé d'anticiper cette situation.

La commune dispose d'une convention avec le Centre de Gestion permettant l'accès à une mutuelle groupée.

Proposition :

- Mise en place d'une participation employeur au **minimum légal**, soit **15 € par agent et par mois**, dans le cadre de la mutuelle groupée actuelle.

Une réflexion ultérieure sera engagée dans le cadre de la **labellisation prévue d'ici fin 2026**, permettant éventuellement d'élargir le choix des mutuelles.

Décision :

Adopté à **l'unanimité dans l'attente de l'avis du Comité Social Territorial**.

4. Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

✓ Délibération n° 2026/24 : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Madame le maire explique également le fonctionnement de la Commission Communale des Impôts directs pour laquelle il faudra transmettre 24 noms à la DGFIP afin que les membres de la commission soient désignés par eux.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- ⇒ **VALIDE** la proposition de Mme le Maire
- ⇒ **DECIDE** de présenter cette liste
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier

5. Commission de contrôle des listes électorales

Il est proposé de reconduire les membres actuels et de désigner des suppléants afin d'assurer la continuité du dispositif.

Désignations proposées :

- Maintien des membres en place
- Désignation de nouveaux représentants, notamment pour renforcer la représentativité (jeunes électeurs, familles)

Décision :

Adopté à l'unanimité.

6. Travaux de l'église – Demande de subvention

✓ Délibération n° 2026/25 : Travaux de l'église – Demande de subvention

Madame le maire informe le conseil municipal que suite au rapport rédigé par l'architecte chargé de l'étude de l'église, Mr Le Coroller et à la réunion de 16 décembre 2025 restituant ce rapport, il a été décidé de diviser en plusieurs phases les travaux

En effet, le travail historique et technique très détaillé a mis en évidence des degrés d'urgence différents selon les natures de travaux à réaliser.

Selon le niveau d'urgences des travaux, il est proposé au Conseil municipal de commencer par la phase 1A :

Phase 1A Clocher (extérieur partie haute)

		TOTAL H.T (€)
Lot 1	ECHAFAUDAGES	44 007,00 €
Lot 2	MACONNERIE PATRIMOINE	96 790,00 €
Lot 3	CHARPENTE - COUVERTURE	18 400,00 €
Lot 4	SERRURERIE	0,00 €
Lot 5	MENUISERIE BOIS	0,00 €
Lot 6	ELECTRICITE	3 300,00 €
Lot 7	PLATRERIE	0,00 €
Lot 8	PEINTURE	0,00 €
TOTAL H.T		162 497,00 €
TVA (20%)		32 499,40 €
TOTAL T.T.C		194 996,40 €

Après discussions, le conseil municipal à l'unanimité

- **APPROUVE** la réalisation de la phase 1 du projet de rénovation de l'église pour un montant estimé à 162 497 € HT soit 194 996.40 € TTC
- **AUTORISE** la Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès d'autres organismes en lien avec la préservation du patrimoine

7. Désignation des jurés d'assises

Conformément à la réglementation, un tirage au sort est effectué à partir des listes électorales de plusieurs communes du secteur (Doissin, Blandin, Chassignieu, Montrevel, Chélieu).

Procédure :

- Tirage au sort de **6 personnes** parmi les 5 listes électorales
- Transmission d'un questionnaire aux 6 personnes tirées au sort et recueil des questionnaires
- Transmission à l'administration compétente

Décision :

Liste validée et transmise.

8. Situation du commerce local

Madame le Maire informe le conseil des difficultés rencontrées par le commerce local :

- Problèmes financiers et organisationnels
- Défaut de communication entre les exploitants
- Non-conformités réglementaires constatées

Une **mise en demeure** a été adressée, avec un délai de deux mois pour mise en conformité.

Point d'étape :

- Une rencontre est prévue le **13 mai**
- En l'absence de mise en conformité (notamment registre de sécurité), une **procédure de fermeture administrative** pourra être engagée en lien avec la Préfecture

9. Commission Evènements

- **Organisation des outils de communication interne**

Alicia présente une nouvelle organisation des échanges via l'application WhatsApp, afin d'améliorer la lisibilité et l'efficacité des communications entre élus.

Principes retenus :

- Création d'un **groupe principal** intitulé : « *Doissin 2026 – élus et commissions* »
- Mise en place de **sous-groupes par commission**
- Création de groupes spécifiques :
 - Agenda
 - Sondages
 - Documents

Fonctionnement :

- Les groupes « Agenda », « Sondages » et « Documents » seront **alimentés uniquement par les administrateurs**
- Les élus recevront des **notifications d'invitation** qu'ils devront accepter
- Une **conversation générale** sera maintenue pour les échanges courants

Objectifs :

- Faciliter l'accès à l'information

- Éviter la perte de données (sondages, événements)
- Structurer les échanges par thématique

- **Course cycliste du 27 juin**

Alicia informe sur l'organisation de la course :

- **13 bénévoles** sont actuellement mobilisés
- Besoin éventuel de renforts en cas d'indisponibilité de dernière minute d'Alicia et de Vincent
- Créneaux principaux : **7h00 à 9h00 (installation / encadrement)**

Points logistiques évoqués :

- Décoration du parcours (guirlandes, éléments visuels)
- Coordination avec les organisateurs pour le parcours définitif

- **Cinéma en plein air – 13 juin**

Organisation générale :

- Validation de la participation des **conscrits**, chargés de la tenue d'un stand de restauration
- En attente de confirmation de **Cédric Germain** (notamment pour la fourniture de planches apéritives)

Objectif :

- Proposer une offre de restauration adaptée au public attendu
- Créer une ambiance conviviale autour de l'événement avec la présence de la Clique

Film retenu :

- Comédie française : 100 millions

Points de vigilance :

- Valider l'offre alimentaire
- Clarifier les rôles entre associations et commune

10. Commission Voirie et Batiments.

- **Mise en place d'outils de suivi et de pilotage pour les actions voirie et les bâtiments**

Romain et Michel présentent les modalités d'organisation des réunions de commissions afin de trouver une organisation compatible avec les contraintes de chacun. L'objectif est de permettre un travail collectif efficace tout en assurant un suivi régulier des dossiers.

Fréquence et horaires :

- Réunions envisagées le **vendredi en fin de journée**
- Créneau proposé : **18h00 – 20h00**
- Objectif : favoriser la participation des élus, tout en conservant une certaine souplesse

La commission a engagé une structuration de son fonctionnement à travers la mise en place d'outils partagés.

- **Documents créés :**

a) Documents de suivi (format Word)

- Outil de type « fil de l'eau »
- Permet de consigner :
 - incidents ou dysfonctionnements
 - observations terrain
 - événements liés aux bâtiments et à la voirie

Objectif :

- Assurer un suivi continu
- Constituer un historique exploitable

b) Tableaux de suivi (format Excel)

- Recensement des actions en cours
- Identification des priorités et urgences

- Suivi des échéances (deadlines)

Objectif :

- Structurer l'activité
- Prioriser les interventions

c) Organisation du travail des agents

- Élaboration d'un **planning hebdomadaire**, notamment pour l'agent technique
- Recensement des tâches récurrentes

Objectif :

- Optimiser le temps de travail
- Améliorer la planification des interventions

Principe de fonctionnement :

- Outils évolutifs (phase de test)
- Ajustements possibles selon les besoins
- Centralisation des informations via un canal unique, un mail doit être envoyé avec le besoin qui sera recensé par Michel

Fonctionnement collaboratif

- Consultation des documents accessible aux membres concernés
- Mise à jour assurée principalement par Michel
- **Actions réalisées – Commission Voirie**

a) Diagnostic terrain

- Réalisation d'un **tour complet de la voirie communale**
- Identification des problématiques et priorités
- Meilleure connaissance des infrastructures

b) Points abordés :

- Sécurisation de certains secteurs
- Identification de besoins d'intervention à court et moyen terme

- **Travaux et actions en cours – Voirie et bâtiments**

Concernant la voirie, 2 chiffrages sont en cours et seront présentés lors du CM du 2/6

- **Travaux et actions en cours - Bâtiments communaux**

Par ailleurs, des échanges sont en cours concernant **le remplacement de la chaudière de la salle des fêtes**.

L'équipement actuel étant vétuste, un devis a déjà été établi. Le dossier est en cours d'ajustement en vue de sa présentation, avec une recherche active de Marianne sur des subventions pour accompagner ce projet.

- **Amélioration des équipements publics**

À ce jour, environ **42 actions** ont été identifiées.

Elles varient en durée (de quelques heures à plusieurs jours), mais nécessitent une organisation rigoureuse.

- **Création d'une documentation technique communale**

Un chantier structurant va être engagé par Michel : la mise en place d'une **documentation technique complète des bâtiments communaux**.

Objectifs :

- recenser les équipements techniques (chauffage, électricité, sanitaire, etc.)
- documenter leur fonctionnement
- intégrer plans, photos et explications
- faciliter les interventions techniques
- assurer la transmission des connaissances dans le temps

Objectifs de cette démarche

- faciliter le travail des élus et intervenants
- améliorer la réactivité en cas de panne
- structurer les connaissances techniques de la commune
- garantir la continuité en cas de changement d'intervenants
- mettre en place un système d'étiquetage clair des installations

11. Commission Vie scolaire et sociale – Point d'avancement

• Organisation et travaux récents

Cécile informe que la commission Vie scolaire et sociale s'est réunie la semaine dernière. À cette occasion, un travail a été mené sur l'ensemble des documents nécessaires aux **inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée**. Ces documents ont été finalisés collectivement puis transmis aux enseignants, comme confirmé par retour de Madame Marion.

• Relations avec les familles

En amont, la commission a également participé à la **réunion des parents d'élèves organisée en avril**. Bien que la participation ait été limitée, cette rencontre a permis :

- de présenter les membres de la commission
- d'expliquer le fonctionnement du périscolaire
- de faire un point sur les dispositifs en place

Cela a constitué un premier contact utile entre la commission et les familles.

• Événement à venir : repas d'été

La commission travaille actuellement à l'organisation du **repas d'été**.

Une première date a dû être reportée en raison d'une sortie scolaire. Deux nouvelles dates sont envisagées :

- le 22 juin
- ou le 23 juillet

Les rôles ont d'ores et déjà été répartis entre les membres. Un point d'avancement plus précis sera réalisé ultérieurement.

• Fonctionnement du service périscolaire

Concernant le périscolaire :

- une absence imprévue d'un agent (Christelle) ce matin a nécessité une réorganisation en urgence
- son remplacement est actuellement assuré par Lou, formée par Véronique sur les missions de garderie du matin le matin même à 7h 15
- La surveillance de la restauration scolaire est assurée par Marianne

Par ailleurs, une visite des locaux a été réalisée avec les membres de la commission afin de présenter :

- l'organisation des services (garderie, cantine)
- les dispositifs spécifiques, notamment les **PAI (Projets d'Accueil Individualisés)**

• Volet social – Mise en place du CCAS

Sur le plan social, la commission engage la mise en place du **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**.

Une première réunion sera organisée prochainement afin de :

- définir son fonctionnement
- désigner notamment un référent pour la téléalarme
- revoir l'organisation de ce service

• Actions à venir

À court terme, plusieurs actions sont prévues :

- reconduction de la **vente de tickets loisirs à tarif préférentiel** pour les habitants (cinéma, bowling), dans la continuité de l'année précédente

- **Sécurité – Plan PPMS**

Un travail est également engagé sur le **PPMS** de l'école, en partenariat avec un agent de prévention de l'Éducation nationale.

Une réunion est programmée le **6 juin**, avec la participation des services techniques, afin de :

- analyser les bâtiments
- vérifier les procédures (coupure des fluides, électricité, etc.)
- mettre à jour les protocoles de sécurité

Ce document devra être validé par la commune avant sa mise en application.

- **Exercices de sécurité**

Des exercices seront prochainement organisés dans les structures périscolaires (cantine, garderie), portant sur :

- les risques incendie
- les situations d'intrusion

Ces exercices permettront :

- d'évaluer les délais d'évacuation
- d'analyser le fonctionnement des équipes
- d'identifier les axes d'amélioration

Les élus seront sollicités afin de participer à l'observation de ces exercices.

12. Organisation des conseils municipaux

Madame le Maire rappelle l'organisation qui avait été validée :

- Un conseil municipal à dominante **administrative**
- Un conseil municipal à caractère **convivial et participatif**, consacré aux échanges et aux projets de fond

Prochain conseil convivial :

- Date : **2 juin**
- Thématiques proposées :
 - Suivi de la profession de foi
 - Projets communaux (jeunesse, secourisme, dynamisation locale)
 - Vision à moyen et long terme de la commune

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h.